



29 avril 2008

Circulaire*

Circulaire de la Secrétaire générale adjointe à la gestion

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission – 8 mai 2008 : série de timbres et album de collection annuels « Monnaies et drapeaux »****Timbres commémoratifs**

1. Le 8 mai 2008, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) poursuivra sa série « Monnaies et drapeaux » en émettant 24 nouveaux timbres ayant respectivement une valeur de 0,41 dollar des États-Unis, 0,85 franc suisse et 0,65 euro. C'est la troisième année consécutive que cette série de timbres représentant les monnaies et drapeaux des États Membres de l'Organisation des Nations Unies est émise. Son émission devrait s'étaler sur environ huit ans, jusqu'à ce que les monnaies et drapeaux des 192 États Membres aient été représentés.

2. Les États Membres dont les monnaies et drapeaux sont représentés sur les feuilles de timbres émises en 2008 sont les suivants : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Philippines, Indonésie, Colombie, Sri Lanka, Émirats arabes unis, Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Rwanda, Namibie, Maldives, Bénin, Iran (République islamique d'), Albanie, Turquie, Pologne, Lettonie, Suède, Chypre, Portugal, Arménie, Slovaquie et Qatar.

3. De format réduit, les trois feuilles de timbres seront constituées de deux panneaux de quatre timbres représentant en tout huit drapeaux et huit pièces de monnaie et ayant respectivement une valeur de 0,41 dollar des États-Unis, 0,85 franc suisse et 0,65 euro (valeur équivalente en dollars des États-Unis : 0,85 franc suisse = 0,85 dollar des États-Unis; et 0,65 euro = 1,03 dollar des États-Unis, sous réserve des fluctuations des taux de change).

* Date d'expiration : 8 juin 2008.





Feuille de timbres en dollars des États-Unis



Feuille de timbres en francs suisses



Feuille de timbres en euros

4. La marque luminescente réagissant aux rayons ultraviolets qui a été apposée pour la première fois aux timbres de la série émis en 2006 sera apposée à l'ensemble des timbres de la série.

5. Pendant la durée de mise en vente de la série, il sera possible d'acheter un album de collection contenant un exemplaire neuf de chacun des timbres de la série « Monnaies et drapeaux » de l'année. Cet album en trois volets sera composé de six feuilles de timbres et de charnières.

Renseignements pratiques

6. À l'intention des philatélistes, l'APNU mettra en vente, au Siège, des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais uniquement au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le jeudi 8 mai aux lieux indiqués ci-après :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1^{er} sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir temporaire situé dans le hall du Secrétariat, devant la baie vitrée, entre la cafétéria et le kiosque à journaux, de 9 heures à 16 heures.

7. Il sera également possible de se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis installé à côté de la Librairie des Nations Unies, au 1^{er} sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

8. Il est possible d'obtenir des renseignements concernant les timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <http://unstamps.un.org>.